

ne saurait rester indépendant; il relève et des lois *psychologiques* de la nature, et des lois *morales* de la conscience, et, pour nous catholiques, des lois *religieuses*.

L'orateur, — car M. Le Bel l'est dans l'âme, dans la diction, dans le geste, dans toute sa personne — développe largement, avec un rare bonheur d'expression, avec un brio où l'esprit pétille, où le cœur trahit ses préférences et la raison ses inclinations saines, ces trois considérations fondamentales. L'auditoire sent vibrer les cordes les plus intimes sous les doigts de l'artiste, qui le laisse à peine conscient du charme qui le fascine; et, avec une logique impitoyable qui tantôt attaque, tantôt pare les coups prévus, il conclut :

“ Tout ouvrage qui ne respecte point ces lois, quelque parfaite qu'en paraisse la forme, est une œuvre sans équilibre, une œuvre au moins inutile, une œuvre souvent dangereuse et nuisible, une œuvre malade... d'un mot, une œuvre romantique.

“ Tout ouvrage, qui respecte ces lois, s'il présente d'ailleurs une forme parfaite, est une œuvre harmonieuse, une œuvre utile, une œuvre féconde, une œuvre saine... d'un mot, une œuvre classique.

“ Et maintenant, dites-moi : Etes-vous *romantique*? Non! — Pourquoi? Parce que je hais le désordre, le mensonge, la laideur, la maladie, la mort! — Etes-vous *classique*? Oui! — Pourquoi? Parce que j'aime l'harmonie, la vérité, la beauté, la santé, la vie!...”

Plus qu'aucun autre écrivain Bossuet réunit, dans ses ouvrages, les multiples qualités du classique. Voilà pourquoi le conférencier l'a choisi pour inaugurer — lundi, 8 octobre — son cours pratique de littérature française.

Il se propose, du reste, de varier ses leçons, selon les désirs que lui manifesteront ses auditeurs. Car il vise à des échanges de vues, à des causeries littéraires, à la composition élémentaire d'abord, au discours ensuite, à l'explication littérale et littéraire des auteurs du grand siècle, du XIXe siècle, des écrivains canadiens eux-mêmes.

Après la première conférence, Mgr Duhamel, en quelques mots seulement, remercia M. Le Bel et provoqua l'auditoire à l'assiduité aux cours qui vont commencer.

Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs et à nos lectrices les idées et les impressions qui se dégagent des leçons d'un tel maître. Nous les tiendrons au courant des sujets qu'il traitera tous les lundis, d'octobre à mai. Il est un regret toutefois: que la sténographie ne puisse reproduire le texte intégral et que l'espace dont nous disposons soit limité.

### III. — Le Dictionnaire du Canada français.

Il a été décidé, au siège de la “Revue littéraire,” de tenter l'entreprise complexe et ardue d'un “Dictionnaire de biographie, d'histoire, de géographie, de littérature, des mœurs, coutumes, institutions du Canada français.”

Si nous communiquons ce projet à nos lecteurs et à nos lectrices, c'est